

ARRETE COLLECTIF

Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique;

Vu l'arrêté rectoral du 10/05/2017 portant délégation de signature au Directeur académique des services de l'éducation nationale pour prononcer les décisions relatives à la gestion des instituteurs et des professeurs des écoles ;

Nom	Nom Patronymique	Prénom	RNE	Etablissement
MULLER	MULLER	GILLES	0132567V	SEGPA Collège Alphonse Daudet 13800 Istres
VALERO	VALERO	ALAIN	0130409Z	Ecole Élémentaire jean Jaurès 13220 Châteauneuf les Martigues

Nombre total d'agents : 2

Fait à MARSEILLE, le 30/08/2021

Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général des services
départementaux de l'éducation nationale
des Bouches du Rhône

signé
Vincent LASSALLE